Octobre 2013 - n°188

Déville info

Journal d'Informations Municipales

Nouveaux rythmes dans les écoles

Pages 5-7

DÉVILLE lès Rouen

« Vacanc'sport » pour les ados

Travaux rues Hébert et Duflo

Animations pour nos aînés

Des étudiants à « la Roseraie »

Hôtel de Ville : mode d'emploi

1 place François Mitterrand
BP 73
76250 Déville lès Rouen
Tél : 02 32 82 34 80
Télécopie : 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
(16h30, le vendredi)
Permanence d'accueil
le samedi de 9h à 12h, du lundi au vendredi jusqu'à 18h30

Les Élus à votre écoute

Les élus reçoivent à l'Hôtel de Ville.
Pour tout rendez-vous, se renseigner au Cabinet du Maire.
Tél : 02 35 76 88 18
Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • *Maire* • Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h

Mary-Françoise Grenet • *1ère adjointe chargée des affaires scolaires et culturelles* • Reçoit sans rendez-vous le mardi de 10h à 11h

Jean-Claude Boutant • *2ème adjoint chargé des services publics, des affaires générales et extérieures*

Edith Hourdin • *3ème adjointe chargée des affaires sociales et des seniors* • Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h

Robert Legras • *4ème adjoint chargé des nouvelles technologies et du commerce*

Annie Boutin • *5ème adjointe chargée de la petite enfance*

Jacques Maruitte • *6ème adjoint chargé des affaires financières, du budget et des achats publics*

Mirella Deloignon • *7ème adjointe chargée des affaires sportives*

Jean-Claude Dufour • *8ème adjoint chargé de l'entretien des bâtiments municipaux et de la commission de sécurité*

Annette Boutigny • *9ème adjointe chargée des loisirs jeunesse*

Xavier Dufour • *Conseiller délégué chargé du développement durable, des espaces verts, de la voirie et des aménagements urbains*

Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

ADMR (Association du service à domicile)
Permanence le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30.

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)
Permanence le vendredi de 9h à 12h.

Permanence Juridique
Consultation les 2e et 4e samedis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h.

Conseillère Générale - Mary-Françoise Grenet
Reçoit le samedi 12 octobre de 9h30 à 10h30.
Contact : Hôtel du Département - Quai Jean Moulin - Rouen
Tél : 02 35 03 57 08

Député - Pierre Léautey
Reçoit sur rendez-vous
Permanence Parlementaire - 23 rue de la République - Rouen
Tél : 02 77 76 47 55

Secrétariat parlementaire
Reçoit les 2e et 4e mercredis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 10h à 12h.

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil sans rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Tél : 02 32 82 50 10

du côté de nos assos

Handisport : le badminton et le tennis club à l'honneur !

Le mois dernier, deux associations sportives de la commune ont été mises à l'honneur à l'occasion de la 3ème cérémonie des labels «Sport & Handicap». Cette cérémonie, organisée par la Commission 76 «Sport & Handicap» met à l'honneur l'ensemble des acteurs oeuvrant dans le domaine du handicap. Cette année, 26 clubs issus de 17 disciplines différentes représentant 20 communes ont été labellisés.

Parmi ces clubs, le **MDMSA badminton** a reçu le label «Sport & Handicap» pour les handicaps suivants : personnes sourdes et/ou malentendantes et personnes en situation de handicap moteur.

Des reportages sur des clubs labellisés en 2012 ont également été diffusés afin de montrer l'intérêt de la labellisation. C'est le cas du **tennis club dévillois** qui propose un cours «tennis en fauteuil» dans une structure adaptée aux joueurs à mobilité réduite (stationnement, sanitaires...).

Une belle valorisation du travail réalisé par ces deux associations pour rendre la pratique de leur sport accessible à tous !

sommaire

entre nous 4
Parrainages civils
Du diamant pour les époux Paumier
Au fil de la vie
A savoir... Collecte sélective des déchets

dossier 5-7
Nouveaux rythmes dans les écoles

vie de la cité 8-10
« Vacanc'Sport » : ça bouge pour les ados !
Quoi de neuf rues Hébert et Duflo ?
Un beau programme d'animations pour nos aînés
C'est fantastique
Arrêt sur images : Saint Siméon 2013
C'est en bref

à l'affiche 11
«La Roseraie» accueille des étudiants en médecine
Rendez-vous

Déville Info, journal d'informations municipales
Directeur de la Publication : **Dominique Gambier** / Rédacteur en Chef : **Patricia Dumalanède** / Rédaction et mise en page : **Elodie Lefevre L'Affeter** / Crédit photos : **Mairie de Déville lès Rouen** / Prises de vues : **Jennifer Brument, Sophie Hébert** / Impression : **PPS - Saint Martin du Vivier** / Distribution : **La Poste** / Numéro tiré à 6 600 exemplaires

Reproduction libre avec mention de l'origine

ISSN 1284-5310
Impression : sur papier issu de forêts gérées durablement. L'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®.

éditorial

Un seul objectif : la réussite scolaire des enfants

La réforme des rythmes scolaires engagée par l'Education Nationale a pour but de mieux répartir dans la journée et dans la semaine les temps d'apprentissage des enfants. L'objectif est d'améliorer leur réussite à l'école !

Evidemment ces modifications ont un impact dans la vie des familles et leur organisation.

La commune a souhaité accompagner ces changements en modifiant les horaires de garderie sans accroître le coût pour les familles, en créant un accueil de loisirs pour les enfants de maternelle, en accompagnant les enfants le mercredi midi vers l'accueil de loisirs, en adaptant les activités du midi, ou du soir avec l'USEP, les clubs sportifs, l'école de musique...

Tout ceci s'inscrit dans l'attention que la commune accorde aux écoles pour offrir les nouvelles conditions d'apprentissage aux enfants, dont témoignent également les importants travaux de rénovation engagés à l'école Crétay.

Une bonne année scolaire à tous

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen
Conseiller Régional délégué
à la recherche et
aux affaires européennes
Président de la commission
développement économique

arrêt sur images

Les élus se sont rendus à la pose de la première pierre de la nouvelle résidence ACADEMII, située avenue du Général Leclerc.

Saint Siméon 2013

Retrouvez les photos de la Saint Siméon : jolis souvenirs d'un beau week-end festif !

Parrainages civils

Accompagné de sa maman Amélia Flory et de son papa Florent Edeline, le petit Théo a été parrainé civilement à l'Hotel de Ville. Clément Edeline et Emilie Ferreira sont les heureux parrain et marraine de l'enfant.

Samba Diallo et Michèle Pellissier sont les parrain et marraine de Cindie Siméon accompagnée de ses parents, Fabienne et Olivier.

Du diamant pour les époux Paumier

Il y a 10 ans, Yvette Civot et Serge Paumier fêtaient leurs noces d'or. Cette année, ils ont réunis leurs proches pour célébrer leurs 60 ans de mariage. Après s'être rencontrés en juin 1952, Yvette et Serge se marient le 8 août 1953. De leur union, naissent 3 enfants : Brigitte en 1954, Patrick en 1956 et Catherine en 1958.

Parents attentifs, grands-parents puis arrières grands-parents, Yvette et Serge ont toujours pris beaucoup de plaisir à s'occuper des leurs et ils peuvent désormais compter sur la gentillesse de leurs enfants pour prendre soin d'eux.

Yvette apprécie beaucoup de communiquer, de jouer et de s'instruire avec son ordinateur. Elle aime aussi jouer régulièrement avec Serge aux jeux de société.

au fil de la vie

Face aux réclamations croissantes, les naissances et les mariages ne seront publiés que sur accord express des intéressés.

Pour tout renseignement, merci de contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr.

Juin 2013

Bienvenue

- Adèle, Rose, Cassandre VERCHÈRE
- Lena, Nadia, Anita LAMY
- Calie LAINÉ

Juillet/Août 2013

Vœux de bonheur

- Justine NICOLLE et Mickaël ROBLIN
- Jessica PECQUERIE et Cyrille BARBETTE
- Bénédicte AUGER et Franck THERIN
- Sandra LACAILLE et Samuel BERTIN
- Emilie LEGAY et Nicolas REULLIN
- Cindy DURIEZ et David LE SCOUARNEC
- Fanny CACHELEUX et Nobah ELIABLE

Condoléances

- Marie BAILLEUL veuve PIGEON
- Alain CHABASSIER
- Andrée GÉNIAUX épouse BURON
- Thérèse PAIN veuve POCHON
- William CABOT
- Marie-Thérèse FARCY
- Jacqueline BÉNARD
- André RIAUX
- Jacqueline ORANGE veuve MAHÉO
- Odile SAVOYE
- Lucien AMPTIL
- Arlette SANNIER veuve FRANÇOIS
- Jacqueline VISSE épouse PIGNÉ

à savoir...

Collecte sélective des déchets

La collecte des déchets est assurée par la Crea.
Pour les ordures ménagères, la collecte a lieu les mardis et vendredis, pour les déchets recyclables, c'est le mercredi. Pour les déchets verts, c'est aussi chaque mercredi jusqu'au 27 novembre 2013 ; la collecte mensuelle reprend le mercredi 11 décembre.
Attention, lorsque la semaine contient un jour férié, les jours de collecte de certains déchets peuvent changer. Les containers doivent être sortis après 20h et remisés au maximum 12 heures après la collecte.
Les dépôts de verre (en apport volontaire) doivent avoir lieu entre 8h et 20h dans les colonnes prévues à cet effet.
Pour la collecte des encombrants, il est indispensable de prendre rendez-vous avec la Crea au 0 800 021 021.
La déchetterie, située impasse Barbet, est également à votre disposition (Tél : 02 35 74 40 49).
Renseignements au numéro vert : 0 800 021 021
www.la-crea.fr

Nouveaux rythmes dans les écoles

Cette rentrée 2013 est marquée par l'application de la réforme sur les rythmes scolaires. Des journées de classe allégées d'une demi-heure, une nouvelle demi-journée d'école le mercredi matin : des changements qui impliquent une adaptation des activités périscolaires. Explications.

Une concertation préalable

Dès la publication du décret sur les nouveaux rythmes scolaires, la Ville a engagé plusieurs concertations avec les maires de la Vallée du Cailly, les services académiques, les services municipaux, les directions d'écoles, les parents d'élèves élus dans les conseils, la commission des affaires scolaires, le bureau municipal, les conseils d'école mais aussi les responsables associatifs sportifs.

Tous les parents de la commune ont également reçu un questionnaire destiné à connaître leurs besoins.
Après plusieurs mois de concertation, la Ville a décidé d'appliquer le décret à la rentrée 2013, organisant ce qu'elle propose aux familles (garderies, accueils de loisirs...) pour tenir compte des nouveaux horaires des écoles. L'objectif fondamental restant d'accompagner la réussite scolaire des enfants.

Penser les nouveaux rythmes de l'enfant

Avec la réforme des rythmes scolaires, il n'est pas question d'augmenter le temps d'apprentissage des enfants. Celui-ci reste le même soit 24h par semaine. La réforme permet de mieux répartir ce temps de travail sur neuf demi-journées au lieu de huit dans la semaine.
C'est ainsi que depuis septembre, les horaires des écoles primaires ont été modifiés.
Pour les écoles préélémentaires Andersen, Bitschner et Crétay : 8h45-11h45 et 13h45-16h / 8h45-11h45, le mercredi.
Pour l'école préélémentaire Perrault et les écoles élémentaires Blum, Charpak et Rousseau : 8h30-11h30 et 13h30-15h45 / 8h30-11h30, le mercredi.
Evidemment, le changement des rythmes scolaires se répercute sur l'organisation des familles et des activités périscolaires. Pour beaucoup de parents, les horaires de travail sont différents de ceux de l'école. C'est pourquoi, la commune, en concertation avec les acteurs du temps périscolaire, n'a pas changé les dispositifs municipaux mais en a adapté les horaires.

Cette année, les effectifs des écoles préélémentaires étant très chargés, la commune a également obtenu l'ouverture d'une quatrième classe à l'école Crétay. Ce sont ainsi 17 enfants de 2 ans et demi qui ont pu être scolarisés, tout en évitant l'alourdissement des effectifs dans les autres écoles préélémentaires. Même si les effectifs restent importants - avec une moyenne de 28 élèves par classe dans chaque école - cette ouverture de classe permet de maintenir un accueil satisfaisant et de bonnes conditions d'apprentissage pour les enfants.

zoom sur...

Et le mercredi : comment ça se passe ?

La réorganisation du temps scolaire a modifié la semaine de quatre jours en ajoutant une demi-journée de classe le mercredi matin. Les garderies périscolaires assurent donc l'accueil des enfants avant l'école, dès 7h30. Une fois la matinée passée, les parents qui le peuvent récupèrent leur enfant à 11h30. Pour les autres, ils peuvent inscrire leur enfant aux accueils de loisirs. Seuls les enfants inscrits aux accueils de loisirs (primaire et maternel) du mercredi après-midi sont pris en charge à la sortie de l'école par les animateurs et peuvent bénéficier de la restauration collective, le mercredi midi.
Pour bénéficier de toutes ces activités, il est primordial de venir s'inscrire auprès du pôle inscription en Mairie, au service de la jeunesse, des écoles et des sports, le nombre de places pouvant être limité. Le délai est de quinze jours entre l'inscription et le premier jour de fréquentation de l'accueil de loisirs.

Un accueil de loisirs pour les plus petits !
La Ville a fait le choix de démarrer, avec un an d'avance, un nouveau service à destination des familles et surtout de la jeunesse : l'accueil de loisirs maternel du mercredi. Il vient en complément de celui qui fonctionne déjà durant les périodes de vacances. Il accueille les enfants dès 3 ans et même les enfants de 2 ans et demi qui sont déjà scolarisés. Cet accueil de loisirs se déroule tous les mercredis dans l'enceinte de l'école Cretay.
Dès l'été prochain, l'accueil de loisirs maternel va intégrer les locaux de la rue Thiault, après la réalisation des travaux.

Travaux dans les écoles : accueillir les enfants

Pour le confort des élèves, la Ville profite de l'été pour mener différents chant
de jeux de cours, la mise en place de rideaux pare-soleil à l'école Blum ou enc
ont été réalisés.
Le programme de rénovation complète de l'école préélémentaire Crétay - déb
- s'est poursuivi cet été. Cette année, de gros travaux ont permis la réfection
d'un double plafond. La commune a également rénové les aménagements ex
des jeux de cour. L'accès de l'école pour les non-voyants a également été faci
Crétay est prévue pour l'été 2014 avec la mise en peinture de tout l'établisse

Nouveaux rythmes, nouveaux services : quel coût pour les familles ?

Conscient des changements d'organisation pour les familles, la ville a maintenu les activités périscolaires des années passées. La garderie accueille toujours les enfants dès la fin des cours, mais un peu plus tôt ! Le temps du midi, différentes activités sont proposées aux enfants dans toutes les écoles.

Les nouveaux horaires ont également eu des conséquences sur l'utilisation de la piscine, des gymnases et de la médiathèque. Les services municipaux, associés avec les intéressés, ont donc réfléchi à une redistribution des créneaux entre primaire, secondaire et associatif.

Malgré une augmentation des dépenses de frais de personnel pour la Ville, la Municipalité a fait le choix de ne pas répercuter le coût de ce temps de garderie supplémentaire et ainsi, de ne pas augmenter les tarifs pour les familles.

Activités extra-scolaires : s'adapter aux nouveaux horaires

La réorganisation de la semaine, en ajoutant une matinée d'école le mercredi, a amené les dispositifs municipaux et associatifs à s'adapter.

Les cours de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique qui se déroulaient le mercredi matin ont été déplacés l'après-midi.

Certaines associations sportives ont également mis en place des actions spécifiques dans le cadre du projet éducatif territorial de la Ville dès la fin des cours. Pour obtenir de plus amples informations, contactez :

- ***l'usep***, auprès des enseignants de vos enfants
- ***l'ald basketball***, auprès de M. Hauchard au 06 89 97 71 22
- ***l'ald handball***, auprès de M. Poezevara au 06 31 40 83 64
- ***l'aldm football***, auprès de M. Boutard au 06 61 23 96 32 ou M. Imeloui au 06 76 22 66 20.

dans de bonnes conditions

iers dans les écoles. Cette année, divers petits travaux habituels comme les traçages ore l'aménagement de dortoirs supplémentaires dans les écoles Bitschner et Crétay,

uté en 2012 avec la remise en état du circuit électrique et des huisseries au 1er étage des réseaux électrique et informatique ainsi que l'insonorisation avec mise en place térieurs de l'école avec la mise en place d'un nouveau gazon synthétique au niveau lité avec la pose de bandes podo-tactiles. La fin des travaux de rénovation de l'école ment scolaire.

Jeunesse

« Vacanc'Sport » : ça bouge pour les ados !

Depuis 2010 la Ville propose le dispositif «Vacanc'Sport». Les jeunes de 11 à 16 ans peuvent, pendant les vacances scolaires d'automne, de printemps et d'été, participer à une série de stages sportifs se déroulant sur une ou deux journées.
«Vacanc'Sport» propose aux jeunes Dévillois de pratiquer, des sports grand public (comme le football, le basketball...) mais aussi de découvrir des sports moins connus (tels le golf, la natation synchronisée ou le tchoukball...). Pour chaque stage, une progression pédagogique permet aux jeunes d'apprendre de nouvelles techniques.
Tous les stages sont encadrés par un éducateur territorial des activités physiques et sportives, accompagné d'un animateur BAFA. Les stages ont toujours lieu dans un cadre sécurisé, que ce soit dans les structures municipales sportives ou à l'extérieur de la commune. Les stages se déroulent de 9h à 16h30. Le tarif journalier de chaque stage est le même que celui d'une journée aux accueils de loisirs ! Ils comprennent le déjeuner et un goûter pour reprendre des forces, un goûter nécessaire et apprécié après une telle dépense énergétique et physique !
Des stages «Vacanc'Sport» sont déjà programmés et les inscriptions ouvertes. Le nombre de places varie de 12 à 24 selon la thématique : attention de ne pas attendre le dernier moment pour s'y inscrire !
En ***octobre 2013*** : Tchoukball, les lundi 21 et mardi 22 ; Natation synchronisée, le mercredi 23.
En ***avril 2014*** : Sports de raquettes, les lundi 21 et mardi 22 ; Crosse québécoise, les jeudi 24 et vendredi 25.
Les inscriptions ont lieu au pôle inscription, service de la jeunesse, des écoles et des sports à l'Hôtel de Ville.
Tél : 02 32 82 34 80

Travaux

Quoi de neuf rues Hébert et Duflo ?

Plus que quelques semaines et les riverains de la rue Georges Hébert vont pouvoir profiter d'une nouvelle voirie sans travaux. En effet, l'enfouissement des réseaux et aménagement de voirie sont quasiment achevés. Désormais, les aménagements concernent la nouvelle voie «Allée Marcel Clément» et la voie piétonne entre la «Voûte Saint Yves» et «Mototechnic». L'achèvement des différents travaux est prévu pour la fin octobre/mi-novembre.

Du côté de la rue Duflo, la Ville a commencé et poursuit les démolitions des maisons de la rue Emile Bataille. Le projet d'élargissement et d'aménagement de la rue Duflo est finalisé. Une consultation est en cours pour retenir les entreprises qui vont se charger des travaux. A l'automne, des travaux de mise à niveau des réseaux d'eau vont être réalisés. Au printemps 2014, les travaux se poursuivent avec l'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunication et d'éclairage public. Ils vont s'achever à l'automne 2014 par les aménagements de voirie proprement dit, permettant ainsi une bonne organisation de la circulation et bien meilleure sécurité des piétons.

arrêt sur images Saint Siméon 2013

c'est en bref...

Recensement militaire
Les jeunes gens et les jeunes filles nés en juillet, août, septembre et octobre 1997 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

Inscription restauration collective
Le mercredi 13 novembre 2013, les enfants vont aller à l'école toute la journée (récupération des vacances d'automne). Pour que les enfants puissent déjeuner à la cantine, il est obligatoire de les inscrire (délai de 15 jours à respecter).

Seniors

Un beau programme d'animations pour nos aînés

Comme chaque année, à la fin du mois d'octobre, les aînés sont à l'honneur.

Du 21 au 27 octobre 2013, la Ville organise **la semaine bleue**. Les personnes âgées de 60 ans et plus, ont reçu un courrier avec coupon réponse à retourner en Mairie pour participer aux différentes animations proposées.

Le **mardi 22 octobre**, les seniors ont rendez-vous de 15h à 17h pour découvrir une **comédie française** d'1h40 : un moment de détente, de joie et de bonne humeur garanti pour tous les nostalgiques des années 1980 ! Après la diffusion du film au centre culturel Voltaire, les aînés se retrouvent pour le goûter.

Le lendemain, **mercredi 23 octobre**, c'est un grand moment de joie et d'émotion que vont vivre les aînés en découvrant l'hommage rendu aux **deux légendes du music-hall et du cinéma français que sont Piaf et Bourvil**. L'histoire ne dit-elle pas que c'est Piaf qui fit engager Bourvil à ses débuts au cabaret parisien «La vie en rose»? Pour en savoir plus, «Un spectacle, deux légendes» avec Rosy Kikour et Yannick Dumont, deux artistes normands, le 23 octobre de 15h à 17h, au centre culturel Voltaire. Le spectacle est suivi d'un goûter.

La commune étant attachée aux échanges intergénérationnels, une vingtaine d'enfants des accueils de loisirs se joignent aux aînés pour ces deux premières animations.

La semaine bleue se poursuit le **jeudi 24 octobre** avec un **repas créole** et une animation musicale proposée au Centre d'Hébergement Gérontologique « La Filandière »

Rendez-vous incontournable des seniors : le **thé dansant** ! Le **vendredi 25 octobre**, Franck Vilain, accordéoniste talentueux, anime le centre culturel Voltaire de 15h à 17h et emmène les aînés dans un long voyage autour de la chanson française.

Pour clore cette semaine bleue, place au traditionnel «**Banquet des Anciens**» qui réunit en moyenne chaque année, 550 personnes. Les anciens sont attendus pour midi, le **dimanche 27 octobre** au gymnase Anquetil pour un voyage de Paris à Déville.

Les inscriptions sont enregistrées en Mairie, au c.c.a.s, jusqu'au vendredi 18 octobre : le lundi de 14h à 16h30, le jeudi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 16h.

Comme les années précédentes, un car est mis à disposition des personnes âgées :

Circuit n°1

11h00 : Gymnase Anquetil
11h05 : La Demi - Lune
11h15 : La Chapelle - Rue de Fontenelle
11h25 : La Passerelle - Rue René Coty
11h30 : Rue Lyautey (devant Coop)
11h35 : Impasse du Bosquet
11h40 : La Roseraie
11h45 : Les Hortensias

Circuit n°2

11h00 : Gymnase Anquetil
11h05 : Les Lilas
11h15 : Les Peupliers
11h20 : La Filandière
11h25 : Terrasses de Flaubert- Route de Dieppe
11h30 : Petit Saint Pierre - Route de Dieppe
11h35 : Mairie
11h40 : Seine Créapolis
11h45 : Les Camélias

Si le Banquet des Anciens clôture la semaine bleue, il marque aussi le lancement des sorties et voyages organisés par la commune pour les aînés avec la **distribution du *Choisir et Partir*** !

Chaque année, environ quatre sorties d'une journée sont proposées. En 2014, certaines sont très festives (cabaret, déjeuner dansant...) d'autres plus culturelles (visites du Musée de la Céramique à Desvres, de l'Église de Samer et d'une Brasserie). Certaines peuvent être les deux à la fois : Visite du Musée de la Cité des bateliers à Longueil Annel suivi d'un déjeuner guinguette.

Un **voyage** est programmé en mai ou juin, la destination tenant compte des souhaits exprimés par les seniors. **En 2014, direction Malte !**

La commune propose également un séjour «Seniors en Vacances» pour lequel une aide est accordée par l'ANCV aux personnes non imposables. L'objectif est de faire découvrir des régions différentes, soit au bord de la mer, soit des régions plus montagneuses. **En 2014**, afin de pouvoir répondre à une demande très importante, **deux séjours** sont organisés au bord de la mer, **à Saint Georges de Didonne** !

Renseignements
Tél : 02 32 82 34 80

Quotient familial

Le calcul du quotient familial déterminant le tarif des cantines scolaires, des garderies périscolaires et des classes d'environnement se fait au c.c.a.s, tous les jours de 8h30 à 12h30.

Les familles dont le quotient familial n'a pas été calculé en 2013 doivent se présenter avant le 31 octobre 2013 munies de leur livret de famille, d'une quittance de loyer, de l'avis d'imposition ou de non imposition 2011, d'un justificatif des prestations familiales récent et des justificatifs des ressources des trois derniers mois de la famille.

Aide aux familles nombreuses

Les familles Dévilloises, non imposables sur le revenu et qui ont au moins 3 enfants à charge de moins de 20 ans et dont un âgé de moins de 16 ans, peuvent bénéficier d'une aide pour l'eau, l'électricité ou le gaz.

Les demandes sont réceptionnées au c.c.a.s, à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30, entre le 4 et le 29 novembre 2013, sur présentation des documents suivants :

- livret de famille
- avis de non imposition 2012
- facture d'eau ou d'électricité ou de gaz.

Révision du PLU

L'enquête publique est prévue du 28 octobre au 29 novembre. Le commissaire enquêteur assure une permanence en Mairie : le lundi 28 octobre de 9h30 à 12h30 et en novembre : le mercredi 6 de 14h à 17h, le samedi 16 de 9h à 12h, le jeudi 21 et le vendredi 29 de 16h30 à 18h30.

Permanence de l'UNA

La permanence de l'UNA Solidarité Normande n'est pas assurée vendredi 25 octobre.

Fermeture bureau de poste

La Poste nous informe que le bureau de Déville est fermé à compter du samedi 19 octobre à 12h pour travaux. Réouverture le lundi 23 décembre à 14h.

arrêt sur images Saint Siméon 2013

Culture

C'est fantastique !

Ce mois-ci, venez découvrir l'univers du fantastique.

La médiathèque Anne Frank expose du mardi 8 au samedi 26 octobre. Cette exposition dévoile les différentes déclinaisons du fantastique dans la littérature, le cinéma, la musique..., depuis les premières oeuvres de fiction du XVIIIe siècle jusqu'aux oeuvres contemporaines. Les créations céramiques d'Hélène Hauchard sont également exposées.

Plusieurs animations sont aussi organisées à la médiathèque.

Les samedis 12, 19 et 26 octobre à 15h, des «séances fantastiques» proposent des projections de films pour les enfants.

Les élèves de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique présentent des ***«Concerts féériques» le mercredi 16 octobre à 14h30 et 16h.***

L'univers est celui du merveilleux. Pas d'êtres épouvantables ni monstres effrayants, mais des fées, lutins et autres créatures plutôt sympathiques ! La musique vient illustrer des petits contes avec des pièces solo très courtes, des improvisations et effets sonores réalisés sur synthétiseur pour lequel quelques pianistes ont délaissé un moment leur piano acoustique. Travail très intéressant pour les jeunes musiciens puisqu'ils ont dû s'adapter au toucher du clavier, différent de celui du piano et rechercher les «sons» qui peuvent être exploités.

Le «mois du fantastique» se poursuit avec le ***«Spectacle à faire peur» présenté le vendredi 18 octobre à 20h au centre culturel Voltaire.***

Les élèves de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique vous invitent à la visite du centre culturel devenu un château hanté, le temps d'une soirée. Les différentes interventions sont ainsi placées dans plusieurs endroits du centre culturel (hall, salle de réception, scène.)

Le répertoire est contemporain : les ateliers de musiques actuelles, la classe de théâtre, la classe de modern jazz ou l'orchestre vous font vivre un «thriller» où les sorciers, morts vivants et autres monstres cauchemardesques sont à l'honneur...

c'est en bref...

L'O.S.D. recrute...

des musiciens et des chanteurs jusqu'au 15 octobre.

Renseignements :

Pour les musiciens, Rémy Métayer au 06 79 60 40 38

Pour les chanteurs, Françoise Métayer au 06 98 87 24 50

Centre Médico Social

Le CMS est fermé le lundi 21 octobre (uniquement le matin).

Tél : 02 35 74 17 04

Appels à la générosité autorisés

Jusqu'au 6 octobre : journées nationales des associations des personnes aveugles et malvoyantes, avec quête les 5 et 6 octobre.

Jusqu'au 6 octobre : quête pour les journées de la Fondation pour la recherche médicale.

Du 7 au 13 octobre : quête pour les journées de solidarité des associations de l'unapei «opération brioches».

Du 28 octobre au 3 novembre : quête pour la semaine nationale du coeur.

Séance de vaccination

Le Département organise des séances de vaccination, gratuites et sans rendez-vous sur le créneau horaire prévu dans les centres médicaux sociaux. Ces séances s'adressent aux adultes et aux enfants de plus de 6 ans, **Renseignements auprès du secrétariat de vaccination**

Tél : 02 32 10 76 80

Résidence la Roseraie

«La Roseraie» accueille des étudiants en médecine

En 2006, une loi a interdit, pour des raisons de sécurité, d'accueillir des personnes âgées au delà du 6ème étage. Trois étages se retrouvent alors vacants dans la Résidence « La Roseraie ».

De son côté, la communauté d'agglomération havraise (codah) souhaite apporter à ses étudiants inscrits en 1ère année de médecine à Rouen, un dispositif d'assistance au logement. La codah souhaite également proposer un soutien pédagogique avec la présence de deux étudiants répétiteurs qui assurent des séances de travail collectif, son objectif étant de favoriser des actions permettant de renforcer l'accueil des professionnels de santé sur l'agglomération havraise.

Pour ne pas laisser les logements de « La Roseraie » inoccupés, le c.c.a.s. de la Ville signe alors une convention avec la codah. Ces logements vacants sont désormais occupés par des étudiants de l'agglomération havraise qui viennent faire leurs études à la faculté de médecine.

Depuis 2006, la cohabitation entre les jeunes étudiants et les personnes âgées se déroule au mieux. A chaque rentrée universitaire, un pot est organisé afin que les uns et les autres puissent faire connaissance. Cette année, il a lieu le mardi 15 octobre à 17h30!

Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal a lieu le jeudi 17 octobre à 20h30 en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Nous vous rappelons que les séances sont ouvertes au public.

Fermeture de la médiathèque

La médiathèque Anne Frank est fermée du 1er au 4 novembre inclus.

Don du sang

Une collecte de sang a lieu sur le parking du gymnase Guynemer **mercredi 23 octobre, de 10h30 à 13h.** Pour plus d'informations, contacter l'EFS au 02 35 60 51 77.

rendez-vous

Octobre

Vendredi 4 à 18h30
Médiathèque Anne Frank
Les musicales «Lady Arlette»

Dimanche 6 à 15h30
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors féminines 1/ Gravenchon

Mardi 8
Salle les rivières
Distribution des bons d'alimentation de l'Amicale des Anciens Travailleurs

Du mardi 8 au samedi 26
Médiathèque Anne Frank
Exposition
« L'univers du fantastique »

Mercredi 9 à 14h
Médiathèque Anne Frank
Forum des ados

Du vendredi 11 au lundi 14
Déplacement du comité de jumelage à Bargteheide

Samedi 12 à 10h30
Médiathèque Anne Frank
Club de lecture

Samedi 12 à 11h
Médiathèque Anne Frank
Marmothèque

Samedi 12 à 15h
Médiathèque Anne Frank
Projection de films
« Séances fantastiques ! » pour les enfants

Samedi 12 à 21h15
Gymnase Anquetil
Handball
Seniors masculins 1/ Caen

Dimanche 13 à 11h, 15h et 17h
Centre culturel Voltaire
Spectacle «Folifola»

Mardi 15 à 17h30
La Roseraie
Pot d'accueil des nouveaux étudiants

Mercredi 16 à 14h30 et 16h
Médiathèque Anne Frank
«Concerts féériques» avec les élèves de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique

Jeudi 17 à 20h30
Hôtel de Ville
Salle du Conseil
Conseil Municipal
Séance publique

Vendredi 18 à 20h
Centre Culturel Voltaire
«Spectacle à faire peur» par l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique

Samedi 19 à 15h
Médiathèque Anne Frank
Projection de films
« Séances fantastiques ! » pour les enfants

Dimanche 20 à 15h
Stade Blériot
Football
ALDM 1/ Eu

Dimanche 20 à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors féminines 1/ Sotteville

Du lundi 21 au jeudi 31
Hôtel de Ville
Rétrospective photo des accueils de loisirs et gîtes de l'été 2013

Mercredi 23 de 10h30 à 13h
Parking gymnase Guynemer
Collecte de sang

Mercredi 23 à 18h30
Hôtel de Ville
Réception des médaillés du travail

Semaine bleue du 22 au 27

Mardi 22 à 15h
Centre culturel Voltaire
Diffusion d'un film suivie d'un goûter

Mercredi 23 à 15h
Centre culturel Voltaire
«Un spectacle, deux légendes» suivi d'un goûter

Jeudi 24 à 12h
La Filandière
Repas créole suivi d'une animation

Vendredi 25 à 15h
Centre culturel Voltaire
Thé dansant suivi d'un goûter

Dimanche 27 à 12h
Gymnase Anquetil
Banquet des Anciens

Samedi 26 à 15h
Médiathèque Anne Frank
Projection de films
« Séances fantastiques ! » pour les enfants

Novembre

Du mardi 5 au samedi 23
Médiathèque Anne Frank
Exposition
«Falaises et galets »

Samedi 9 et dimanche 10
Gymnase Anquetil
Exposition de chats
Association France Cat Fancier

Lundi 11
à 10h40 - Hôtel de Ville
à 11h - Cimetière
à 12h - Centre culturel Voltaire
Cérémonies Commémoratives

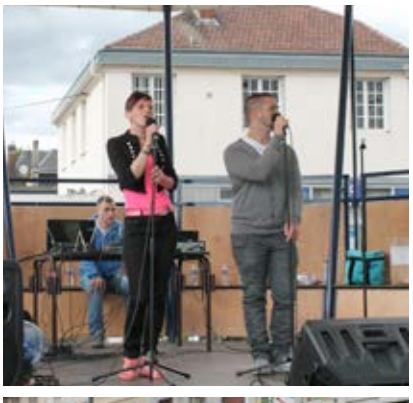

Déville
en fête

ASSOCIATION